CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW



À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 4 juin 2020 à 17h30 à huis clos et à distance et conformément à l'arrêté ministériel concernant les séances de conseils municipaux à huis clos, sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, et messieurs les conseillers Luc Thivierge, Matthew Orlando et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Absente : madame la conseillère, Anne Bélisle

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2020 - 1

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 17h42 après constatation du quorum.

117-06-2020

<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4</u> JUIN 2020 - 2

Séance extraordinaire du Conseil - 4 juin 2020

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire du 4 juin 2020 ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour séance extraordinaire du 4 juin 2020 ;
- 3- Réception des avis de convocation séance extraordinaire ;
- 4- Dossier RH Employé # 13-0029 Abandon de son poste;
- 5- Questions;
- 6- Clôture de la séance extraordinaire du 4 juin 2020 ;
- 7- Levée de la séance extraordinaire du 4 juin 2020;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 4e jour du mois de juin 2020.

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer, APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 juin 2020.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	Х			
Anne Bélisle	Siège # 3				х
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Matthew Orlando	Siège # 5	Х			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION -- SÉANCE EXTRAORDINAIRE -3

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 4 juin 2020 conformément au code municipal du Québec et sont d'accord pour poursuivre cette séance extraordinaire.

118-06-2020

IALES DU MAIR

DOSSIER RH – EMPLOYÉ # 13-0029 – ABANDON DE SON POSTE - 4

ATTENDU QUE l'employé #13-0029 a été mis à pied en raison de la pandémie le 2 avril 2020 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé au rappel de l'employé en date du 26 mai 2020;

ATTENDU QUE l'employé a fait défaut de revenir au travail malgré les rappels à cet effet;

ATTENDU QUE le défaut de revenir au travail constitue un abandon d'emploi et/ou une cause de fin d'emploi;

PAR CONSÉQUENT, il est

RÉSOLU à l'unanimité:

Que la Municipalité prenne acte du défaut de l'employé #13-0029 de revenir au travail malgré les rappels à cet effet et considère que l'employé a abandonné son emploi ou alternativement est en absence sans justification et procède donc à sa destitution, et ce en date de l'adoption de la présente résolution.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - 5

119-06-2020
CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2020 - 6

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer, APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET IL EST RÉSOLU le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 4 juin 2020 à 18h05.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	Х			
Joanne Mayer	Siège # 1	Х			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3				х
Luc Thivierge	Siège # 4	Х			
Matthew Orlando	Siège # 5	Х			
Ghyslain Robert	Siège # 6	Х			

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2020 – 7

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance extraordinaire du 4 juin 2020

Pierre Gagnon Directeur général

Carole Robert Mairesse

Page 2 sur 2

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais. In case of discrepancy, the French version shall prevail.